dante que les grains sont considerablement diminués de prix et que s'ils ne se transportent hors du païs, je compte qu'ils seront bientot a rien, et que le peuple ne pourra s'en defaire pr. subvenir au paiement de ses charges. »

Le 15 du même mois part également à l'adresse du Gouvernement de Bruxelles un long mémoire, dans lequel il dit notamment ceci :

J'ose prendre la liberté d'envoier cy jointe la requete des communs habitants des villages de Steinsel, Bereldange, Lorentzweiller, Walferdange, Helsem, Baufferdange, Dommeldange composant la Seigneurie de HEISDORF et engagée pr. la somme de 4.500 fl. qu'ils offrent de rembourser au profit de S. M. pr. etre reunis à sa prévoté de Luxbg. dont je suis le Prevot. Ce degagement fait, vaudra presque autant que le reste de lad^e. prevoté. Je joins parallement la juste plainte que font les habitants du village de Bettingen, dependant aussi de lad^e prevoté de Luxbg. contre le Conseiller jubiaire GEISEN. *Les injustices que fait ce conseiller aux pauvres gens sont si criantes que je n'ai pu me dispenser, en ma qualité de prevot, d'en donner un memoire fort ample à V. E. pendant mon séjour a Bruxelles, étant certain que s'il ny est remedié, ils devront quitter leurs habitants et biens et S. M. perdra les domaines qu'elle a aud. village* ..... —

En intervenant pour le pauvre peuple, le baron Jean-Henri de ZIEVEL ne cesse de se mettre sur le dos bon nombre de seigneurs et de représentants des Etats.

On sent le baron Jean-Henri de ZIEVEL profondément aigri ; sa sommation à l'adresse de plusieurs membres de l'Etat Noble a déclenché une foule de plaintes et de procès. Jusqu'au « *siège prevotal de Luxembourg* qui *a trouvé a propos de m'intenter procès. Ce sera Mr. DENIS, mon procureur d'office qui vous donnera des instructions pendant mon absence pour les affaires concernant la Prevoté* » (Procuration donnée le 22. IX. 1750 à Mr. MATTHEI, avocat au Conseil Provincial, Luxbg.)

Fermement décidé à se retirer des affaires et à mettre de l'ordre *dans la maison* et dans ses rapports *avec la famille*, il invite sa soeur la Dame Chanoinesse de Remiremont à venir sans faute à Bettembourg, afin d'établir un inventaire.

Bettenbourg, le 22. 7bre. 1750.

A Madame Madame de Zievel, Dame Chanoinesse de l'Illustre Chapitre de Remiremont a Luxbg.

Madame ma très chere et très honorée soeur

L'honneur de votre du 8, m'a fait un sensible plaisir, mais sensiblement affligé de ce que je vous ai vu si peu dans la maison paternelle, de laquelle je vous prie de disposer librement. J'espere que vers la fin de la semaine prochaine nous aurons la maison arrangée et que vous voudrez bien y venir passer quelques tems, ce que je vous supplie de